

Au coeur des Lhottis



Bulletin municipal de Verchaix
2011

N°17

EDITORIAL

Le Conseil Municipal a décidé l'an dernier de procéder à une révision de notre Plan Local d'Urbanisme. Pour cela, nous avons choisi le cabinet AXE de Thonon-Les-Bains pour élaborer en commun nos orientations pour les quinze prochaines années.

Une première réunion publique a eu lieu en octobre dernier pour présenter à la population le projet à connaissance, le diagnostic et les prémices du **Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD)**. Nous avons tenu compte de l'évolution de la conjoncture économique actuelle. Nous souhaitons, dans l'avenir, une politique privilégiant l'implantation de résidences principales ou de lits professionnels dits « chauds » dans des secteurs adaptés.



Nous sommes particulièrement inquiets de voir certains jeunes désertir notre vallée. La cherté de la vie, le prix des terrains et le niveau des loyers proposés sont rédhibitoires pour beaucoup. Pourtant la nécessité de garder nos jeunes **est un gage de dynamisme pour l'avenir de notre village**. Notre P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) doit donc s'adapter à cette exigence. Notre priorité est de proposer des logements à moindre coût permettant à terme de créer de nouveaux emplois.

C'est ainsi que dans l'urgence, nous reprenons notre projet de logements aidés. Tous les parents des jeunes qui rentrent dans la vie active et qui souhaitent leur indépendance devraient se sentir concernés par cette orientation.

L'opérateur retenu proposera bientôt une solution qui correspondra à des loyers modérés dans des structures semi-collectives. Nous sommes toujours ouverts à la concertation pour aboutir, mais elle doit être constructive et apaisée.

Gérald Rouillet

SOMMAIRE

Cossin, autrefois.



LES DONNEES UTILES p 1 et 2

LES PASSEPORTS-LES CARTES D'IDENTITE p 3

LE PERSONNEL COMMUNAL p 4

LES COMMISSIONS ET LES ACTIONS MUNICIPALES:

- LES FINANCES p 5 et 6
- LES EQUIPEMENTS COMMUNAUX p 7 et 8
- **LE SOCIAL, LA JEUNESSE ET L'ENVIRONNEMENT p 9 et 10**
- LA MONTAGNE ET LES MAISONS FLEURIES p 11 et 12
- **L'URBANISME p 13 à 16**
- LA VOIRIE p 17
- LE MATERIEL TECHNIQUE COMMUNAL p 18
- LES BATIMENTS COMMUNAUX p 19
- **L'AGORESPACE ET LES ABRIS-BUS p 20**

L'ETAT CIVIL p 21

A LA MÉMOIRE DE THOMAS p22

L'ECOLE p 23 à 25

LES ASSOCIATIONS ET LES PARTENAIRES p 26 à 32

LE RECENSEMENT 4ème de couverture



MAIRIE DE VERCHAIX

Chef-lieu 74440 Verchaix

04-50-90-11-24

Fax: 04-50-90-73-99

E-mail: accueil@mairie-verchaix.fr

Site internet office du tourisme:

www.verchaix.com

Horaires d'ouverture du secrétariat:

Lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Mardi **de 14h à 16h**

Mercredi **de 9h à 12h**

Permanence du Maire et des Adjoint:

Mardi de 14h à 16h	Gérald Rouillet	Maire
Mercredi de 10h à 12h	Gérald Rouillet	Maire
Lundi de 10h à 12h	Joël Vaudey	1er adjoint Responsable des finances et du personnel
Jeudi de 8h30 à 10h	Philippe Magnier	2ème adjoint Responsable urbanisme
Vendredi de 14h à 16h	Pascal Rum	3ème adjoint Responsable bâtiments

Arrêté préfectoral quant aux heures de tonte et de bricolage:

- les jours ouvrables de 8h à 20h
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Rappel: interdiction de brûlage sur le département et donc sur la commune

Ramassage des ordures ménagères:

Le lundi toute l'année, plus le jeudi pendant les vacances scolaires.

Horaires déchetterie de Jutteninges:

De juin à mi-septembre

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

De mi-septembre à juin

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Branchages, souches: horaires Station d'Épuration de Morillon:

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Le samedi de 15h à 17h

Fermé le dimanche

Composteurs:

Des composteurs individuels peuvent être commandés en Mairie, des techniciens prendront alors rendez-vous pour installer et expliquer le fonctionnement de votre composteur.

Les objectifs pour la collectivité sont principalement environnementaux mais aussi économiques :

- en effet, le compostage permet de détourner une partie de nos ordures ménagères **(déchets biodégradables) de l'incinération et de limiter par conséquent notre impact sur** l'environnement. De plus, les déchets compostés chez l'habitant représentent une économie (collecte et traitement),
- la réalisation d'un compost de qualité chez soi dispense également de déplacements aux déchetteries et permet de réduire l'achat de terreau ou autres produits créateurs d'emballages.



Pour plus d'informations: <http://www.sivom-region-cluses.fr/>, **des documents d'aide à l'utilisation sont téléchargeables sur ce site entre autres.**

Assistants Sociaux et infirmières de PMI :

Permanence assistante sociale à la Mairie, le 4ème lundi du mois entre 14h et 16h ou au Pôle Médico-Social de Taninges:

- Le lundi de 13h30 à 17h30
- Du mardi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h30

Tel: 04-50-34-27-77

[Pour les renseignements concernant les forfaits de ski alpin saison sur le domaine Morzine-Les Gets, veuillez vous adresser à la Mairie.](#)

LES PASSEPORTS - LES CARTES D'IDENTITE:

Pièces à fournir :

- ***l'imprimé de type cerfa*** complété et signé par vous ou, si vous êtes mineur, par la personne exerçant l'autorité parentale.

Pour le passeport, le cerfa est à compléter à Verchaix mais le dossier est ensuite à déposer, sur rendez-vous, dans une des 27 mairies équipées d'un dispositif de recueil de données (Abondance, Annecy, Annecy-le-Vieux, Annemasse, Bonneville, Chamonix-Mont-Blanc, Cluses, Cran-Gevrier, Cruseilles, Douvaine, Évian-les-Bains, Faverges, Frangy, La Roche-sur-Foron, Morzine, Reignier-Esery, Rumilly, Saint-Gervais-les-Bains, Saint-Julien-en-Genevois, Sallanches, Seynod, Seyssel, Taninges, Thones, Thonon-les-Bains, Thorens-Glières, Ville-la-Grand)

- ***un extrait d'acte de naissance*** avec filiation si vous ne pouvez pas présenter votre ancienne carte sécurisée ou un passeport sécurisé encore valable ou périmé depuis moins de 2 ans.
- ***2 photographies d'identité*** (non scannées et non découpées) identiques, récentes, en couleur, de face et tête nue (norme ISO/TEC 19794-5 : 2005), format 35x45 mm, sur fond clair, dont le visage est centré et occupe une hauteur entre 32 et 36 mm, du bas du menton à la racine des cheveux.
- Un *justificatif de domicile* (titre de propriété, contrat de location, certificat d'imposition, quittance de loyer ; de gaz, d'électricité, de téléphone, attestation d'assurance logement).

Pour une demande de carte d'identité pour un mineur, le parent qui établit la demande doit fournir sa pièce d'identité.

Le cas échéant, un timbre fiscal : la carte d'identité est gratuite mais, si l'ancienne carte ne peut pas être présentée, son renouvellement est soumis à un droit de timbre de 25 euros.

Pour le passeport, depuis le 1^{er} janvier 2010, les tarifs sont les suivants :

	Photos fournies par le demandeur	Photos réalisées en mairie
Majeurs	86 €	89 €
Mineurs de 15 ans et plus	42 €	45 €
Mineurs de moins de 15 ans	17 €	20 €

Dans quelques cas, le passeport est gratuit : toutes les infos sur interieur.gouv.fr.

Perte ou vol : Joindre la déclaration de perte (en mairie) ou vol (gendarmerie).

LE PERSONNEL COMMUNAL

Le tablier change de main au restaurant scolaire



En juillet dernier, la mairie, l'école du Cadelet et les anciens élèves avaient organisé une grande fête en l'honneur de Josette Molliex. Pendant deux décennies, celle-ci a assuré le service de la cantine et était unanimement appréciée. Jusqu'en 2006, le service de la restauration s'organisait au rez-de-chaussée de la maison Amoudruz. Josette était aux fourneaux pour préparer les repas de A à Z. « Je montais à pied depuis le bas de Verchaix et j'en profitais pour monter le pain avec mon sac à dos » se souvient la cuisinière qui fut contrainte d'abandonner la préparation des repas (en 2002) et de se cantonner au réchauffage des plats cuisinés livrés par une grosse société. Les normes drastiques et parfois tatillonnes des services ad hoc étaient passés par là. Devenu trop exigu pour accueillir tous les demi-pensionnaires, l'ancien bâtiment fut abandonné, et durant les 4 dernières années de sa vie professionnelle, Josette Molliex a intégré le bâtiment flambant neuf de l'école du Cadelet. Fonctionnels, clairs et spacieux, les nouveaux locaux répondent en tous points aux règlements de sécurité et d'hygiène. Depuis cette rentrée 2010, la responsable du restaurant scolaire a passé le relais à Nadège Buchs. Embauchée par la mairie, la nouvelle « cantinière » reçoit chaque midi une soixantaine de jeunes convives répartis sur deux services. Par ailleurs, la commune s'est mise à l'unisson du canton en faisant appel au Traiteur du Haut-Giffre qui assure dorénavant la confection et la livraison des repas.

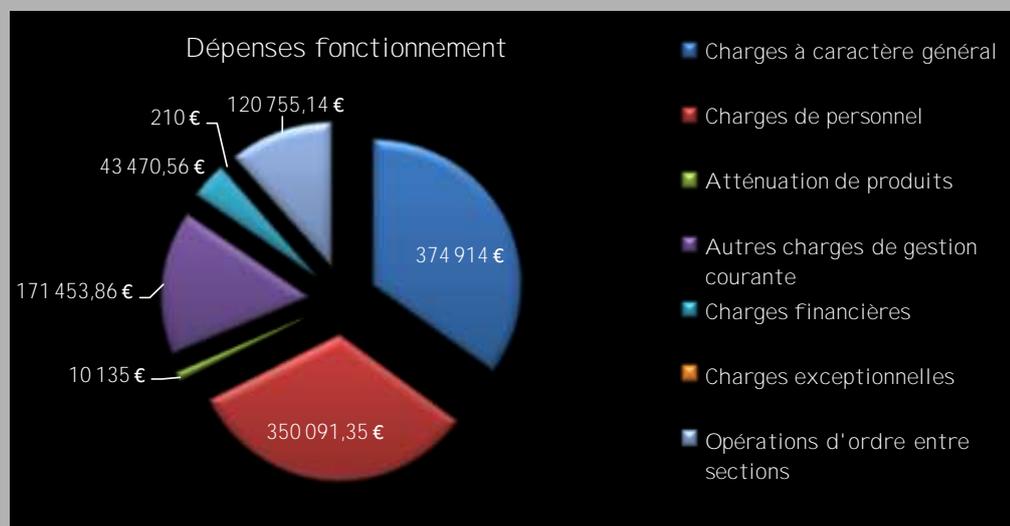
Article fourni par Olivier Lestien (correspondant du Dauphiné Libéré)

Au nom de l'ensemble des élus, des employés municipaux, des enfants et des parents d'élèves, nous souhaitons à Josette une excellente retraite avec de beaux voyages. Nous sommes aussi très heureux d'avoir pu accueillir Nadège pour succéder à Josette. Nous tenons également à remercier Fanfan, le mari de Josette, pour son aide au portage du pain chaque matin.

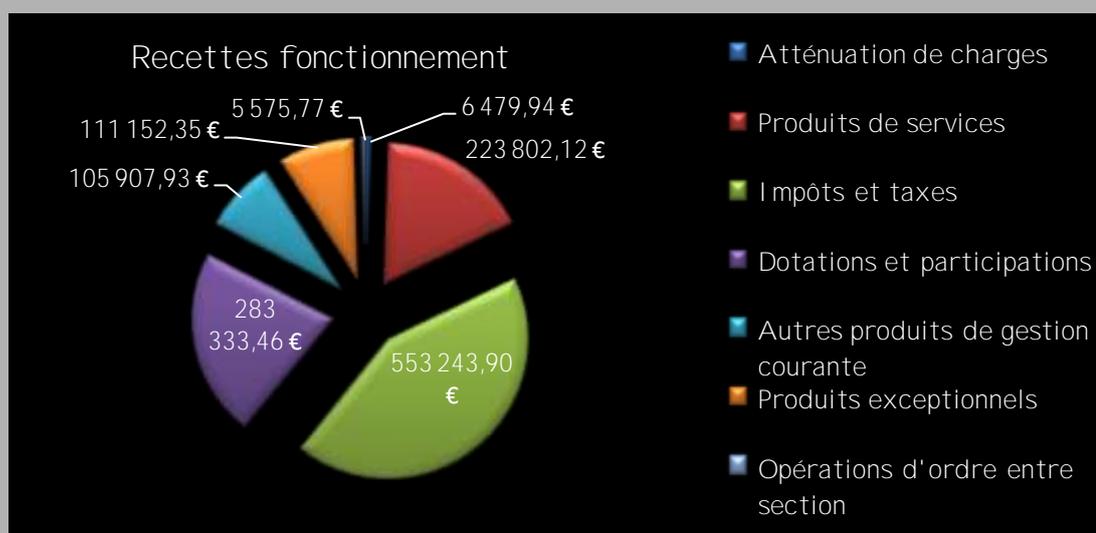
LES COMMISSIONS

LES FINANCES: comptes administratifs 2009:

Section fonctionnement:



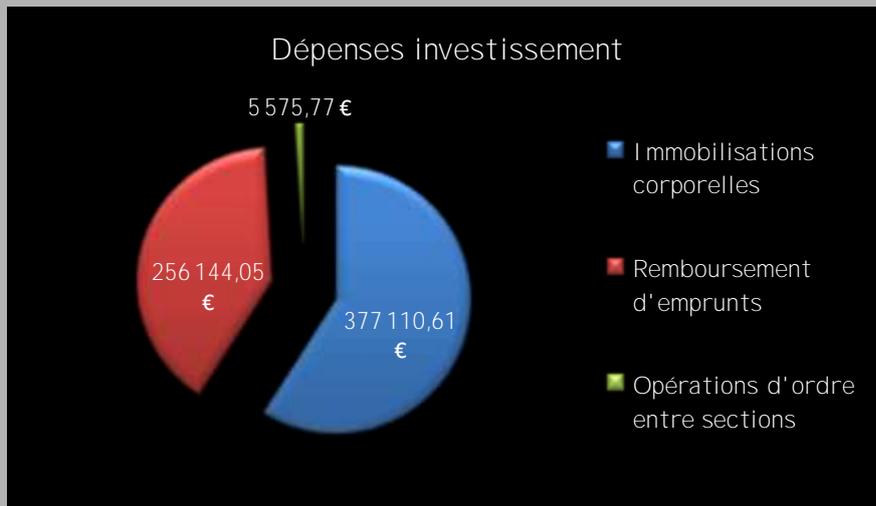
Total: 1 071 029,96 €



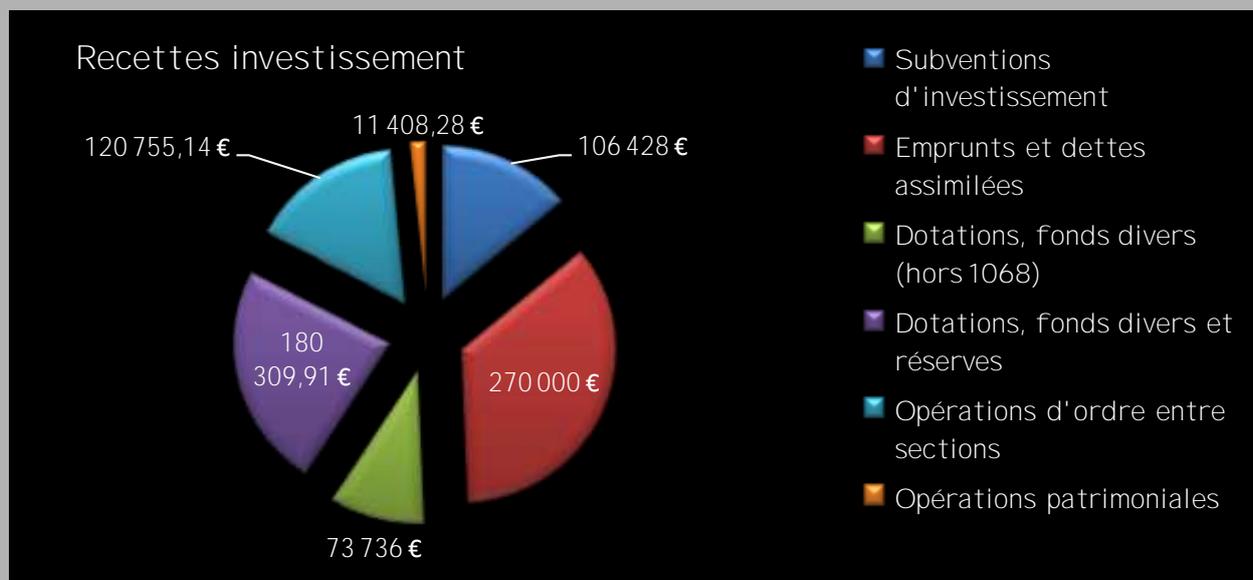
Total: 1 289 495.47 €

Soit un résultat de fonctionnement pour l'année 2009 de 218 465,51 €. Ajouté aux résultats antérieurs reportés, cela représente un résultat de 535 205,16 € affecté en partie à la section d'investissement. Le solde sera reporté en section de fonctionnement au budget primitif 2010.

Section d'investissement:



Total 650 238,71 €



Total: 762 637,33 €

Soit un solde d'exécution d'investissement pour 2009 de 112 398,62 €. Ajouté aux résultats antérieurs reportés et aux restes à réaliser cela présente un besoin de financement de 279 412,54 €.

Budgets annexes:

CCAS: (Centre communal d'Actions Sociales):

	Fonctionnement
Dépenses	318,20 €
Recettes	616,72 €

Caisse des écoles:

	Fonctionnement
Dépenses	1 752,89 €
Recettes	5 711,20 €

LES EQUIPEMENTS COMMUNAUX

Occupation de la salle des fêtes:

	2009	2010
Mariages	12	14
Repas	7	4
Repas dansants, bals	5	3
Collectes de sang	2	2
Assemblées générales	4	5
Entraînements	1	0
Animations Offices du tourisme	10	8
Salon de l'artisanat et des vieux métiers	1	14/07
Vide-grenier	1	15/08 et 10/10
Bourse aux skis	1	09/10
Marché de Noël	1	5/12
Soirée théâtre	0	1

Tarifs de la salle des fêtes:

Prestation	Prix habitants de Verchaix	Prix hors-commune
Mariages	380 €	540 €
Soirées dansantes	350 €	500 €
Nuit de la St Sylvestre	420 €	650 €
Locations permanentes annuelles (associations) pour 1 heure par semaine	175 €	210 €

Recettes du mini-golf: à savoir que les prix pour les particuliers et les groupes ont augmenté de 0,50 € entre 2009 et 2010.

2008	3 844.00 €	Nombre d'entrées de particuliers	Recettes 2009	Recettes 2010
2009	4 161.00 €		2025 soit 4050 €	2984 soit 7460 €
2010	8 290.00 €		Nombre d'entrées de groupes	74 soit 111 €

Le minigolf municipal, un loisir ludique et familial:

Les bons résultats de l'été 2010 le démontrent : Le minigolf plaît à nos amis touristes.

Idéalement placé près de la base de loisir du Lac Bleu, il a attiré en moyenne une bonne soixantaine de pratiquants journaliers avec des pics à plus de 120 personnes.

Frais lorsque le soleil cogne, abrité lorsqu'il bruine, il attire tout particulièrement les jeunes enfants accompagnés de leurs parents ou grands-parents mais aussi les groupes d'adolescents et les colonies de vacances.

Nathalie, la responsable, déclare : « Les nouvelles couleurs vives du parcours plaisent beaucoup et avec le marchand de glace juste en face, cela crée une nouvelle synergie : Les enfants prennent leur cornet et viennent se renseigner pour le minigolf ou négocient leur glace après leur victoire ! »

Laëtitia, Ludovic et Mélissa (employée pour l'été) se relaient avec Nathalie de façon à ce que le minigolf reste ouvert en non-stop de 10 heures à 20 heures tout l'été.

Laëtitia fait remarquer : « Pour 10 euros, une famille de 4 personnes passe deux heures très agréables à moindre coût » et elle ajoute tout sourire : « Les journées pluvieuses plaisent beaucoup à nos amis britanniques qui ne cessent leur jeu que lorsque de grosses flaques envahissent le parcours ! ». Ludovic précise que les joueurs du midi, trouvant le lieu fort agréable, « mangeraient bien un petit quelque chose sur place ». Quant à Mélissa, elle **est ravie de son premier job d'été même si elle avoue** « avoir dû élever la voix de temps à autre pour faire respecter le matériel »

Le camping fait le plein:

A l'image de ce qui a été constaté partout en France cette année, le camping municipal « lac et montagnes » a connu une très belle activité hivernale et estivale avec une progression importante de son chiffre d'affaires.

Laurent, son régisseur, indique que « les mobil-home ont à présent atteint leur rythme de croisière avec un très bon taux de remplissage : Ils correspondent bien au mode de **logement que recherche aujourd'hui la clientèle dans un camping** ».

A ce sujet, le conseil municipal étudie l'opportunité d'achat pour 2011 de plusieurs mobil-home gérés pour le compte de la commune.

Les installations nouvelles ont d'ailleurs dû être gelées car le réseau électrique, devenu sous dimensionné, a dû être entièrement refait au mois d'octobre ce qui a nécessité une fermeture administrative durant cette période.

A titre de dédommagement pour les caravaniers et les propriétaires de mobil-home, un dégrèvement partiel a été accordé sur le montant de la location mensuelle ou du forfait annuel.

Pour 2011, de nouveaux travaux d'aménagement et d'entretien seront prévus, de façon à rendre notre camping encore plus agréable et attractif.

Recettes du camping: chiffres arrêtés au mois d'août:

- année 2009: 88 587,43 €
- année 2010: 102 145,76 €

LE SOCIAL, LA JEUNESSE:

Conseil local des enfants :

A l'automne 2009, les enfants se réunissant chaque mois à la mairie ont, en majorité, exprimé le souhait de poursuivre l'expérience vers d'autres axes de travail.

Ces jeunes ont proposé différentes idées :

- Protéger la nature et faire un balisage ou des animations des sentiers et chemins.
- Enlever le parc de jeux et aménager un terrain adapté aux différents âges d'utilisateurs.
- Organiser une soirée dédiées aux collégiens dans une salle qui leur soit réservée.
- Créer une bibliothèque mobile



Verchaix ayant lancé un plan de réhabilitation de sentiers - qui devrait être réalisé par le Syndicat Intercommunal de la Vallée du Haut Giffre - **c'est ce thème qui a été privilégié.**

Pour mieux connaître le sujet, les rencontres se sont organisées sur le terrain sous forme de balades à pied ou en raquettes selon la saison. Lors d'une sortie, Philippe Mulatier a été invité à échanger avec les jeunes autour de son idée de créer des sentiers d'interprétation. Ce premier contact s'est poursuivi, en juin, avec un atelier fabrication de sifflets, M Mulatier proposait de transmettre son savoir faire à cette jeune génération.



Micro crèche :

Les résultats globaux de l'enquête menée conjointement à Morillon, La Rivière-Enverse et Verchaix au sujet de la garde des enfants ont été présentés par l'ADMR (Association d'aide en milieu rural). 35 retours de questionnaires (soit 57 enfants) pour les 3 communes, font apparaître des difficultés de garde principalement pour les moins de 3 ans. L'effectif des enfants concernés est relativement faible, c'est pourquoi les élus des 3 communes et l'ADMR se concertent pour mettre en place une micro-crèche, structure d'accueil à capacité limitée qui permettra de répondre aux besoins exprimés.

Le repas des anciens:

Comme chaque année, les aînés de la commune ont pu se réunir autour d'un bon repas et pour ceux qui le souhaitent, se dégourdir les jambes sur la piste de danse.



L'ENVIRONNEMENT:

Pour cette année, il y eut de nombreuses améliorations. A savoir qu'un dossier a été ouvert avec la collaboration du SIVM du Haut-Giffre courant juillet pour le déblaiement des embâcles dans le Giffre à la hauteur du Hameau du Giffre. Ce dossier a été transmis à la préfecture de Haute-Savoie laquelle a donné son aval. Ces travaux ont été effectués courant octobre 2010. A noter qu'à partir de Janvier 2011 le contrat de rivière Giffre et Risse se mettra en place, il sera responsable de l'entretien des cours d'eau suivant le degré d'urgence et il avisera les communes concernées.



Une action pour le compostage individuel dans notre canton est initiée par le SIVOM de la région de Cluses depuis septembre. A Verchaix, c'est un succès car pas moins de 75 demandes ont été enregistrées pour acheter un composteur à ce jour.

L'entretien des berges et des terre-pleins (fauchage) est toujours réalisé par les services municipaux.

Le 18 octobre 2010 a eu lieu une réunion à Taninges présentée par le SIVOM Haut du Giffre qui concernait le démarrage de l'étude pour l'amélioration de la connaissance relative à la nappe alluviale du Giffre.

Concernant les déchets verts, un rappel pour tous :

- La déchetterie de Jutteninges : matériaux divers-pierres-verres-cartons-tontes de gazons-ferrailles.
- **Station d'Épuration de Morillon** : branchages-souches- déchets des restaurateurs.

Petit bémol sur les hauteurs de Cossin et Praillou, on trouve encore des déchetteries sauvages, celles-ci sont utilisées alors qu'il existe des emplacements prévus à cet effet.

LA MONTAGNE:



Le projet Natura 2000 avance avec la mise en place du COPIL (Comité de Pilotage). Le président en est Philippe Vinet (commune des Gets), les vice-présidents sont René Amoudruz (Taninges) et Marcelle Emonet (Verchaix).

Prochainement les différentes associations seront réunies pour l'élaboration d'objectifs. Les trois communes souhaiteraient dans le cadre de Natura

2000 maintenir et réhabiliter des zones d'alpage sur le plateau de Loëx.

D'autre part, le balisage des sentiers de Verchaix se fera normalement avant, le plan sera ainsi disponible pour l'été prochain.

Nous rappelons que l'accès au plateau de Loëx pour les véhicules à moteur est réglementé. Les vignettes pour les ayants droits doivent être retirées à la Mairie.

LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES:

Samedi 23 octobre eut lieu la cérémonie des résultats des maisons fleuries.

Mr le Maire et Xavier Fasce (président de la commission) ont félicité les personnes présentes et ont surtout tenu à les remercier pour le fleurissement qui contribue à ce que notre commune soit tant appréciée des habitants de la vallée et des touristes.

La commune a également profité de la présence de Gaël Loiseau représentant les services techniques communaux, pour souligner les efforts faits par ceux-ci tout au long de la belle saison. Une réflexion est en cours pour planter l'an prochain des plantes vivaces qui compléteraient le fleurissement en annuelles.



Classement du concours pour 2010:

CATEGORIE : MAISONS

Hors Catégorie	HUMBLOT Christiane	16,60
1 ^{ère}	ALONSO Nelly	15,40
1 ^{er} ex aequo	PRIMMAZ Stéphane	15,40
3 ^{ème}	BUCHS Jean-Charles	15
4 ^{ème}	HUMBLOT Christiane	14,80
4 ^{ème} ex aequo	BARBE Chantal	14,80
4 ^{ème} ex aequo	Maison DUPASQUIER	14,80
7 ^{ème}	BUCHS Georgette	14,20
8 ^{ème}	HATCH John	14
9 ^{ème}	LONGUET Philippe	13,80

CATEGORIE : MAISONS AVEC JARDIN

Hors Catégorie	TROTTEY Bernard	19,40
1 ^{er}	BUCHS Alfred	18,20
2 ^{ème}	DAILLY Pierre	17,40
3 ^{ème}	MOLLIEX Jean-François	17
4 ^{ème}	TRICART Georges	16,20
4 ^{ème} ex aequo	ROUILLER-MARTIN J-Paul	16,20
6 ^{ème}	PERREARD Olivier	16
7 ^{ème}	ROUGE Roger	15,60
7 ^{ème} ex aequo	LALOS Jean-Claude	15,60
7 ^{ème} ex aequo	ROUGE Raymond	15,60

CATEGORIE : BALCONS

Hors Catégorie	DEFFAUGT Jacky	16,40
1 ^{er}	DEFFAUGT André	15,20
2 ^{ème}	BAUD Sébastien	14,40
3 ^{ème}	MELE Bruno	13,20
4 ^{ème}	VOLPI Monique	12,80
5 ^{ème}	HUGUET Serge	12,60
6 ^{ème}	LEGUILLIER Lucienne	12,40

CATEGORIE : COMMERCES

1 ^{er}	LA MENDIGOTE	15,60
2 ^{ème}	RICCO MOTOCULTURE	15,20
3 ^{ème}	LA TERRASSE DE VERCHAI X	15
4 ^{ème}	GARAGE DENAMBRI DE	14,20
5 ^{ème}	LE POTET	13,40
6 ^{ème}	PHILIPPE Roland chocolatier	13
7 ^{ème}	LE MONT BUET	12,40

CATEGORIE: BATIMENTS ET ESPACES COMMUNAUX

1 ^{er}	Mairie	16,20
2 ^{ème}	Eglise + presbytère	15,20
3 ^{ème}	Salle polyvalente	14,80
4 ^{ème}	Rond point les Hottes	14,40
5 ^{ème}	La Pastorale	13,80
6 ^{ème}	Virage chef-lieu	13,60
7 ^{ème}	Office du tourisme	13,40
8 ^{ème}	Rond point les Hottes vers parking du caribou	12,80
9 ^{ème}	Camping	12,60
10 ^{ème}	Garages communaux chef-lieu	12,20
10 ^{ème} ex aequo	Mini-golf	12,20
12 ^{ème}	La poste	10,80

L'URBANISME:

La révision du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme):

La révision du P.L.U. de Verchaix a débuté en janvier 2010 avec la participation de M. Pascal Girard du cabinet SMC ATELIER AXE, qui nous assistera et nous guidera tout au long de cette révision.

Le 2 février 2010 : première réunion de travail portant sur les objectifs préalables de la révision du P.L.U., sur le porter à connaissance (PAC) présenté par Mme Varlet de la DDT (Direction Départementale Territoriale), sur le SCOT, le SDAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau), le PPR (Plan de Prévention des Risques), le ZNIEFF, les sites Natura 2000, les enjeux de l'Etat (enjeux liés à l'extension de l'urbanisation, à l'agriculture, à l'environnement, à la sécurité routière, au développement durable), l'activité touristique...

En mars, 2^{ème} réunion sur le diagnostic, les objectifs d'urbanisme, les projets ...

Le 19 avril: le maire accueille les participants pour une visite de la commune :

Les Lanches, les Rottes, le hameau du Magnin, Le secteur du Chable, La combe, La Rapaz, Praillou, Le Frêne, Graverruaz, Chamot , les différentes zones AU (à urbaniser), la zone UX.

En Mai : 4^{ème} réunion et poursuite du diagnostic et étude paysagère. Cette réunion permet de faire une approche quantitative des enjeux sociaux sur la commune, en termes d'évolution de la population, des emplois, des activités, du logement, du tourisme et des déplacements. Elle permet également de travailler sur l'approche paysagère : présentation des différents paysages de Verchaix : la plaine du Giffre, le coteau urbanisé du chef-lieu, le coteau boisé, le plateau de Loëx, le Col de Joux-Plane, le domaine skiable des Chavannes et Chamossière. Il a été également abordé une approche du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Le 28 juin: 5^{ème} réunion : rappel du Projet d'Aménagement et de Développement Durable et parcours des différents enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

Le 26 juillet: 6^{ème} réunion en Mairie avec les élus, pour la poursuite des réflexions sur le diagnostic et l'approche du PADD de la révision du PLU et faire une synthèse pour préparer la réunion avec les services et personnes associées à la fin septembre 2010.

Le 30 août: travail sur le plan de zonage du PADD et préparation de la prochaine réunion prévue en mairie avec les élus, les services de l'Etat et personnes associées pour présenter le diagnostic et le PADD.

Le 27 septembre: après un cours rappel les objectifs de la révision du PLU de Verchaix, présentation aux services de l'état du PADD.

Une réunion publique a eu lieu le 22 octobre 2010 à la salle polyvalente au sujet du PADD.



Les ventes de terrains:

* *Le Champ de la poste :*

Les 3 lots restants ont été attribués.

♦ ***La zone artisanale de l'Épure 2 :***

Un lot vendu avec permis de construire acquis pour un garage poids lourds avec station de lavage tous véhicules.

Sur le premier lot après le Caribou, le conseil a voté l'implantation des futurs locaux des services techniques de la commune (garages communaux, ateliers, bureaux, sanitaires et réfectoire).

Pour les autres lots encore disponibles sur cette zone de l'Épure 2, des projets présentés de la part d'artisans, de commerces, de professions libérales sont en cours de montage architectural et financier.

Les chantiers:

Chantier du Télésiège de Chamossière

Le permis de construire pour le remplacement du télésiège de Chamossière par un 6 places débrayable a été accordé cet été. Sa mise en activité est prévue pour cette saison d'hiver.

Projets d'achats de terrains par la commune:

Au lieu dit Chamot : achat d'un lot de plusieurs petites parcelles composant l'ilot au bord de la départementale afin d'implanter un abri bus, un local pour les containers à ordures ménagères et un nouvel accès pour les riverains.

Les dossiers instruits pour 2010:

	2008	2009	2010
Permis de construire	13	6	19
Permis d'aménager	-	1	-
Permis modificatifs	-	5	4
Déclarations préalables	15	26	37

Informations sur la commission d'urbanisme:

Ses membres:

Philippe Magnier (vice-président)	Yann Maleville
Philippe Chatenoud	Joël Vaudey
Xavier Fasce	Jean-Paul Zobel



Réunion de la commission d'urbanisme ouverte au public: le 3ème jeudi du mois à 17h (sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de la Mairie quelques jours auparavant).

Il est à noter que le principe de présenter un projet à la commission avant le dépôt du dossier administratif en Mairie (pour une demande de permis de construire, de déclaration préalable, ou autres) fonctionne bien dans la commune. La commission d'urbanisme reste ainsi disponible pour apporter lors de ces rendez-vous tous les renseignements sur les diverses questions que chaque citoyen peut être amené à se poser au cours de l'élaboration de son projet, que ce soit d'un point de vue technique, réglementaire ou autres.

QUELLES FORMALITES POUR MES TRAVAUX ?

Ce que je peux réaliser ...

SANS

- Agrandir de moins de 2 m² la surface hors d'œuvre brute d'un bâtiment existant.
- Edifier une construction de moins de 12 m de hauteur qui ne crée pas de surface hors œuvre brute ou qui crée une surface hors œuvre brute inférieure à 2 m² (*petit pylône, ...*)
- Construire un mur (autre qu'un mur de clôture) de moins de 2 m de haut.
- Construire un mur de soutènement.
- Edifier une clôture agricole ou toute clôture dans un périmètre où la déclaration n'est pas obligatoire.
- Implanter une construction pendant moins de 3 mois (*attention, le conseil municipal peut ramener ce délai à 15 jours*)
- Installer un bâtiment de chantier directement nécessaire à la conduite des travaux pendant la durée du chantier.
- Installer pendant moins d'un an une construction pour l'accueil du personnel d'une activité économique qui reconstruit ou restaure ses locaux.
- Construire une piscine dont le bassin présente une superficie inférieure à 10 m².

Ce que je peux réaliser avec une ...

SIMPLE

- Construire un petit bâtiment d'une surface hors œuvre brute inférieure ou égale à 20 m² (*abri de jardin, garage, ...*)
- Agrandir de moins de 20 m² la surface hors œuvre brute d'un bâtiment existant.
- Edifier une construction de plus de 12 m de hauteur qui ne crée pas de surface hors œuvre brute ou qui crée une surface hors œuvre brute inférieure à 2 m² (*un pylône, un silo à grains, ...*)
- Exécuter des travaux, non soumis à permis de construire, modifiant l'aspect d'un bâtiment existant (*ces travaux ne modifient pas profondément l'aspect du bâtiment*).
- Changer la destination d'un bâtiment existant sans travaux ou avec des travaux qui ne modifient ni ses structures porteuses, ni sa façade.
- Construire un mur (autre qu'un mur de soutènement et un mur de clôture) de plus de 2m.
- Edifier une clôture dans le champ de visibilité d'un monument historique dans un site inscrit, ou dans une commune ayant décidé de rendre obligatoire la déclaration de clôture (c'est le cas pour Verchaix)
- Construire une piscine dont le bassin présente une superficie comprise entre 10 m² et 100 m².

Ce que je peux réaliser avec un ...

PERMIS

- Construire un bâtiment d'une surface hors œuvre brute supérieure à 20 m².
- Agrandir de plus de 20 m² la surface hors œuvre brute d'un bâtiment existant.
- Exécuter, sur un bâtiment existant, des travaux ayant pour effet, à la fois, de modifier son volume et de percer ou d'agrandir une ouverture sur l'une de ses façades (*ces travaux modifient significativement l'aspect du bâtiment*)
- Changer la destination d'un bâtiment existant avec des travaux qui modifient ses structures porteuses ou sa façade.
- Construire une piscine dont le bassin présente une superficie supérieure à 100 m².

LA VOIRIE:

De nombreux travaux ont été réalisés au cours de cette année par les employés municipaux ou par l'entreprise COLAS. En voici une description exhaustive:

- **Goudronnage de l'allée menant aux immeubles des Lanchy**
- Goudronnage de la partie communale du lotissement sous **l'école et du chemin communal menant à la maison de Mr et Mme Buchs** (le goudronnage de la cour de la maison étant restée à la charge des propriétaires).



Le Lanchy



- **A l'entrée du camping, les trous en formation sur le parking ont été repris (patas).**
- **A la Tataz, l'avaloir du ruisseau a entièrement été restauré, des patas ont été disposés sur l'axe principal.** Le long de la route départementale, la chaussée de la contre-allée a été refaite sur toute la longueur.

Avaloir du ruisseau de la Tataz

- Sur la route de Graverruaz il y a eu là aussi une réfection de la chaussée.
- **Des travaux d'élargissement de certaines voies ont été entamés par les services techniques, ceci permettant de se croiser plus facilement et d'améliorer le déneigement.** Ces travaux se sont souvent accompagnés de la mise en place de grilles de collecte des eaux pluviales et des sources ainsi que de busages:
 - * route principale au chef-lieu après le chalet fleuri dans le sens de la montée
 - * route du Chêne
 - * **de la Combe jusqu'au Gibier**
- **Le chemin du Fieu a été entretenu sur les deux dernières années: renvois d'eau, buses, cunettes tout le long du chemin.**
- Le secteur du Bouchard est entretenu tous les ans par la commune qui rouvre le chemin sur 100m avec la mini-pelle communale.

L'ensemble des travaux de voirie a coûté 70 805,42 € TTC.

LE MATERIEL TECHNIQUE COMMUNAL:

Renouvellement du matériel des services techniques

Cette année, au printemps, la commune a réalisé l'achat d'une nouvelle tondeuse professionnelle ISEKI autoportée à 4 roues motrices automatiques, d'une capacité de coupe de 137 cm, avec un bac de ramassage de 550 litres avec bennage en hauteur afin de permettre le vidage des déchets de coupe directement dans la benne du camion. Cette nouvelle acquisition a ainsi permis de réduire les temps de tonte, l'amélioration de la qualité de tonte et le ramassage des déchets. Le montant de la tondeuse est de 19 800 € TTC.



Et courant de l'été, nous avons procédé au remplacement du vieux Trafic Renault (camion benne) par un camion IVECO tri-benne (possibilité de choisir le côté de bennage) en 6,5 tonnes avec un moteur à la norme écologique EEV (*Environmentally-friendly Enhanced Vehicle*), avec un niveau d'émissions inférieur à celui préconisé par la norme Euro 5. Le coût du camion est de 42 517,80 € TTC.



LES BATIMENTS COMMUNAUX:

- Église :

La chaudière a été remplacée au mois d'août par l'entreprise Sauvage de Morillon pour un montant TTC de 9 474,71 € dont 6 000 € **de subvention accordée par l'association diocésaine d'Annecy.**

- Mairie :

Appartement 1^{er} **étage: raccordement du chauffage de la salle de bain à la chaudière** par l'entreprise Sauvage, réfection complète de l'électricité par l'entreprise Dewez pour un montant total de 6 725,63 €

- Office du tourisme : Appartement de fonction :

Réfection complète de l'appartement après incendie, nettoyage par l'entreprise de Mr Beerens, boiserie et fenêtre par l'entreprise Concept-Bois, électricité par l'entreprise Dewez, peinture complète de l'appartement par Mr Deffaugt Éric et reprise de la plomberie et chauffage par les Ets. Sauvage, pour un montant total de 26 418,93 € dont 13 038,43 € **ont été pris en charge par l'assurance.**

- Camping :

Le règlement intérieur a été réactualisé par la commission tourisme et validé par le conseil. Un abri pour le chargeur case a été réalisé par les services techniques et Mr Ruffin.

Une boucle magnétique au sol a été posée devant la barrière côté sortie des véhicules afin de limiter la circulation des véhicules la nuit.

Les travaux de mise aux normes et de consolidation des réseaux électriques ont été réalisés par l'entreprise Dewez pour un montant de 29 259,63 € dont 6 116,14 € de subvention du Conseil Général.

- La Pastorale :

Appartement 1^{er} étage:

Nous avons fait effectuer la mise aux normes électrique de cet appartement par l'entreprise Dewez. La réfection complète des peintures par M. Deffaugt Éric. Pour un solde de 8 691,53 €

Appartement rez-de-chaussée:

Les fenêtres et portes fenêtres ont été remplacées par l'entreprise Concept- Bois. Pour un total de 4 403,57 €

- Salle Polyvalente :

La salle a été remise à neuf en peinture et éclairage au cours de l'hiver par les employés communaux.

Le traçage des parkings a été réalisé par l'entreprise Proximark pour un total de 1 702,97€.

- AFP Ferme de Joux Plane :

Nous avons aidé Monsieur et Madame Passaquin dans leurs démarches de régularisation de problème avec EDF, suivi et contrôle le problème de surconsommation électrique.

• Sécurité routière:

Deux radars ont été achetés et installés pour un montant de 9 020,23 €. **Ils sont installés** à différents endroits de la commune afin de faire prendre conscience de la vitesse réelle à laquelle on peut rouler sur nos routes.

L'ensemble de ces travaux représentent un budget approximatif de 143 358,25 € (en comptant l'agorespace) dont 35 326,19 € de subventions ou de remboursements d'assurance.

L'AGORESPACE:



La construction d'un terrain de sports « Agorespace » s'est effectuée en avril dernier. Nous voulions créer un lieu de vie au chef-lieu. **C'est ainsi que beaucoup de jeunes et de moins jeunes** le fréquentent assidument. Les écoliers de Verchaix, eux-mêmes, peuvent en bénéficier régulièrement :

- **cours d'EPS pendant les heures de scolarité avec l'achat d'un kit de badminton (20 raquettes), d'un kit tennis (20 raquettes), de 15 crosses de hockey, de différents ballons pour les sports collectifs, de jeux de chasubles ...**
- Détente pendant le temps du midi.

L'Agorespace participe au rééquilibrage géographique des équipements et développe les liens sociaux entre « lhottis ». Cet ouvrage nous a coûté 48 661,05 € TTC pour l'ensemble:

enrobé et structure, subventionné par le Conseil Général à hauteur de 20% du prix hors-taxe (10.171,62 €).

LES ABRI S-BUS:



Le projet d'implanter des abribus dans la commune s'est enfin concrétisé cette année.

Cette idée a commencé à prendre forme avec les enfants participant au Conseil local des jeunes.

Ils se sont initiés à l'étude du cadastre, pour localiser les arrêts de bus et déterminer des emplacements sur le terrain communal. Puis ils ont consacré du temps à l'aspect technique (capacité, dimension forme, matière...), au cours

de discussions autour de la maquette réalisée par l'un d'eux, avant d'élaborer les plans et un photomontage permettant de visualiser le tout.

Invités à présenter leurs propositions lors d'une séance de Conseil Municipal, ces jeunes ont eu la satisfaction de voir leur projet validé.

Restait encore la recherche de devis auprès d'entreprises locales et le montage du dossier administratif. C'est ainsi que les entreprises de Pascal Deffaugt et Jean-Yves Ganivet ont succédé aux services techniques municipaux pour cette réalisation d'intérêt collectif.

Le coût des travaux s'élève à 23180 € subventionnés à hauteur de 2400 €.



L'ETAT CIVIL

Naissances:



Robin Greneche
né le 28 novembre
2009



Romain Pinchart
né le 4 mars



Maxime Junior
né le 1er juin



Alexis Loizon
né le 6 juillet



Mathilde Specht
née le 21 juin



Cécile Specht
née le 21 juin



Louise Rouge
née le 24 juin

Iris Gaillard née
le 11 août

Décès:

- EMONET Thomas le 20 février 2010
- JAMBAUD épouse DUNOYER Marie, Claude le 04 juin 2010
- VERGNE Roger le 27 août 2010
- HUGUET Serge le 20 octobre 2010

Mariages:



Alain GUYENOT et
Claudia COSIO
28 novembre 2009



Maxime MI CHI ELON
et Audrey DEVANT
19 juin 2010



Martial VI LLANOVA
et Stéphanie BAUD
18 septembre 2010



POUR THOMAS

Frère des Montagnes

Tous frères de vie, tous frères de larmes,
Assourdis du silence du vide,
Les paupières lourdes, les yeux livides,
Nos corps étouffent dans ce vacarme !

Tous frères d'envie, tous frères de hargne,
Vies de combats face à soi-même,
Déterminés par ce qu'on aime,
Des terres minées comme compagne...

Tous frères d'esprit, tous frères d'âme,
C'est ton cœur gros qui te guidait,
Ta force, ta sensibilité,
Ton espérance, ta quête du vrai !

Tous frères de cri, tous frères d'arme,
Amis, enfants d'une même cordée,
Si ta passion t'a emportée,
Dans nos antres brûle encore ta flamme !

Tous frères unis, frères des montagnes,
Nos rivières pleurent dans la vallée
Mais la voie que tu as tracée
Et ton sourire nous accompagnent.

Eddy ami d'Aurélien et Thomas

L'ECOLE

En Septembre 2010, l'école du Cadelet a accueilli 68 élèves.

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE :

Classe maternelle: Gérald VIGNY

21 élèves (9 PS /7 MS/5 GS). Melle EMONET Sandra assiste l'enseignant tout au long de la journée en participant à l'encadrement et à la préparation des activités en qualité d'ATSEM.

Classe de CP/CE1/CE2 Alexandra MARTY : (directrice)

20 élèves (10 CP/5 CE1/5CE2)

Classe de CE2/CM1/CM2 Maggy DELSAUT remplacée le Lundi par Lucie BAYARD.

27 élèves (10 CE2/9 CM1/8 CM2)

Mireille PETITDEMANGE prend en charge les élèves de CE2, répartis dans deux classe à raison de deux séances par semaine.

Thomas LEGER intervient en tant que maître E auprès des élèves en difficultés.

Laetitia DUDOIGNON, aide-éducatrice, accomplit de nombreuses tâches (encadrement lors des activités artistiques, sportives...). Elle participe également à la formation des élèves aux nouvelles technologies et coordonne autant sur le plan technique que pédagogique l'utilisation de la Classe Numérique Rurale. Pendant la pause déjeuner, elle propose différentes activités aux plus grands (jeux collectifs, bricolages...).

RESTAURATION SCOLAIRE :

Depuis la rentrée Nadège BUCHS gère la cantine scolaire. Elle s'attache particulièrement à réchauffer les plats préparés par le « Traiteur du Haut-Giffre » en y ajoutant sa touche personnelle pour le plus grand plaisir des élèves. Pendant le temps de midi, ces derniers sont également encadrés par Nathalie SPECHT, Ludovic MERINO, Sandra EMONET, Laëtitia DUDOIGNON et Anne-Sophie STAWICKI (en remplacement de Nadège BUCHS).

GARDERIE PERI SCOLAIRE COMMUNALE:

Depuis la rentrée dernière, la garderie est ouverte tous les matins à partir de 07h25.

La garde de vos enfants y est assurée par Sandra.

En soirée (16h05 à 18h05), ce sont Nathalie, Laëtita, Ludovic et Sandra qui assurent ce service.

Ils connaissent bien les enfants, car tous interviennent en journée soit à l'école, soit à la cantine.

Les tarifs sont les suivants: 2 euros/heure, 1 euro/demi-heure.

ACTIVITES ET SORTIES PEDAGOGIQUES PROPOSEES AUX ELEVES AU COURS DE
CETTE ANNEE 2009-2010 :

• Ski alpin et ski de fond :

Les élèves du CP au CE2 ont participé à 8 séances de ski alpin (à Morillon) encadrées par Maggy Delsaut, les parents ayant obtenu l'agrément et 3 Brevets d'Etat. Le cycle ski de fond auquel ont participé les élèves de CM1/CM2 s'est déroulé comme l'année dernière sur le site du Fer à Cheval. Les 5 séances étaient encadrées par Thierry Gesbert, Marcelle Emonet, brevet d'état et les parents agréés.

• Sortie neige au Fer à Cheval :

Les élèves de maternelle et CP ont pu goûter au plaisir des activités neige et glisse pendant une journée. Les plus grands se sont initiés au ski de fond. Quant aux plus petits, ils ont profité des ateliers mis à leur disposition : raquette à neige, luge et bien sûr constructions en neige.



• Piscine :

Comme les années précédentes, l'ensemble des élèves du CP au CM2 ont participé à un cycle piscine à Samoëns au mois de Juin.



• Le jardin des cimes :

Dans le cadre d'un projet sur le jardin et les insectes, les élèves de Maternelle et CP sont allés visiter « Le jardin des cimes » situé au plateau d'Assy. Ils ont participé à différents ateliers : « les sens au jardin et au potager », « découverte des jardins du monde ».... Ils ont également découvert le rôle prépondérant des insectes au jardin.



- Classe de découverte à Taussat :

Du 30 mai au 9 juin 2010, nous sommes partis en classe de découverte à Taussat dans le **bassin d'Arcachon. C'était génial !!!!** Nous étions hébergés dans un magnifique château entouré d'un grand parc où il y avait une piscine.

Nous étions au bord de la mer. On appris beaucoup de choses : On a visité le phare du Cap Ferret, un parc ornithologique, un village ostréicole. Nous avons fait de la pêche à pied et constitué un aquarium. Nous avons pris le bateau pour faire le tour du bassin d'Arcachon.

Et comme nous sommes des grands sportifs, nous avons fait une balade en vélo de 40 km, de la natation et grimpé tout en haut de la dune du Pilat.

A part cela, on a bien mangé et bronzé !.

Les élèves de CE2/CM1/CM2



- Un fin d'année sous le signe de la fête :

Comme le veut la tradition et pour le plus grand plaisir de tous, les élèves ont présenté des chants et des danses reprenant les thèmes abordés durant l'année. Nouveauté cette année, les élèves de CE1-CE2 encadrés par Thierry Gesbert ont présenté des pièces de théâtre qui ont suscitées l'admiration de tous.



- Bonne retraite Josette ! :

Il tenait vraiment à cœur aux élèves, à leurs parents, à l'ensemble de l'équipe pédagogique et à la municipalité de fêter comme il se doit le départ à la retraite de Josette Molliex qui pendant 20 ans a veillée à ce que les repas servis à l'école soient un vrai moment de plaisir.

Dans le plus grand secret les élèves ont concocté petits fours et autres amuses-bouches qui ont été servis lors de la fête en son honneur. Celle-ci a réuni l'ensemble des Lhottis ainsi que les anciens

élèves. Au nom de tous, Josette, nous vous adressons nos plus sincères remerciements et nous vous souhaitons une excellente retraite.

L'ensemble de l'équipe pédagogique remercie tous les parents pour leur aide aux différentes activités et notamment ceux qui participent à l'encadrement des sorties « ski et piscine ». Un merci tout particulier à Sylvie Simond, qui a participé pendant trois ans à l'encadrement des maternelles en qualité d'ATSEM. Un grand merci également à la municipalité et à l'ensemble des membres de l'association « des P'tits Lhottis » pour leur soutien, leur confiance et leur participation financière aux différents projets.

LES ASSOCIATIONS ET LES PARTENAIRES

L'OFFICE DE TOURISME DE VERCHAIX

Le Guide Pratique 2011 est arrivé !
Venez vite vous le procurer ou le
consulter sur notre site :

www.verchaix.com



L'équipe de l'Office de Tourisme de Verchaix :

- Présidente : Karine MONEGER
- Trésorier : Roland PHILIPPE (suppléant Jean-Paul ZOBEL)
- Secrétaire : Virginie KUMPS (Suppléant Morgan BAUDEL)
- Responsable coordinatrice : Cécile ACCIARDI
- Assistante coordinatrice : Marie CAUX

Les nouveautés pour l'année 2010:

- Retour de Melle Cécile ACCIARDI, responsable de l'Office de tourisme et embauche de Melle Marie CAUX en contrat apprentissage en tant qu'assistante coordinatrice en remplacement de Melle Manon AUREL.
- Des animations en commun avec les autres Offices de Tourisme de la Vallée du Haut Giffre pour renforcer l'intercommunalité avec notamment la FESTI'NORDIC.
- Continuité de la démarche qualité au sein des locaux de l'Office de Tourisme.

De plus, toute l'équipe de l'office de tourisme tient à remercier : les adhérents, les partenaires, la Mairie et les bénévoles.

Grâce à vous, nous continuons d'exister dans le but d'organiser des événements, promouvoir Verchaix et la Vallée du Haut Giffre et bien sûr renseigner les visiteurs et locaux !!!

Venez nous rejoindre lors de nos manifestations !!

TENNIS CLUB VERCHAI X-MORILLON



La pratique du tennis connaît un renouveau certain dans nos communes notamment auprès des jeunes.

Ainsi avec ses 64 licenciés en 2010 qui comprennent les 34 jeunes de l'école de tennis le club retrouve t-il ses effectifs du début des années 2000.

En outre, une douzaine de jeunes enfants de 5-6 ans ont participé à l'initiation « mini tennis » mise en place au printemps et à l'automne.

Encadrés par un moniteur diplômé, ils apprennent les rudiments de notre sport de façon très ludique et avec une pédagogie adaptée.

Une nouveauté cette année : **L'initiation adultes le samedi matin qui a permis à une dizaine de personnes de découvrir ou de redécouvrir le tennis.**

Du côté de la compétition, trois équipes ont été engagées en championnat départemental **avec en point d'orgue ce printemps, une place de demi-finaliste pour l'équipe dames.**

Loisir, compétition, petits ou grands, le tennis est plus que jamais « un sport réservé à tous ».

Joël Vaudey, président.

Toutes les infos du club sur :

<http://club.sportsregions.fr/verchaix>

ATELIER DES FASCINES

L'Atelier des Fascines propose la découverte et l'apprentissage de la peinture décorative sur bois. Odile I sler, enseignante en peinture décorative, dispense cours et stages tout au long de l'année. Les personnes débutantes seront initiées aux principes de base. Les plus expérimentées choisiront parmi la diversité des techniques proposées celles qui leur **permettront de réaliser des œuvres variées et personnalisées.**

Vous pourrez adapter les modèles choisis à vos supports en bois neuf ou ancien. Odile I sler apporte ses connaissances et son expérience pour la mise en valeur de vos projets (décapage, traitement et finition du bois). Vous déterminerez la décoration de votre support en fonction de sa destination, décorative ou utilitaire, et parmi une diversité de thèmes.



L'Atelier des Fascines vous accueille sur rendez-vous pour élaborer ensemble un programme de cours adaptés à votre niveau et à votre disponibilité.

L'Atelier des Fascines
La Tataz
74440 VERCHAI X
Tél.: 04 50 90 30 21
(sur rendez-vous)

ASSOCIATION HAUT GIFFRE LOISIRS

Venant de toute la vallée, la section GYM et STEP continue, aujourd'hui avec 60 licenciés.

Cathy anime:

- tous les lundis : STEP renforcement musculaire de 19h30 à 20h30
- tous les mardis (nouveau): gym tonic de 18h15 à 19h15
- tous les mercredis: gym NRJ (étirements, relaxation) de 9h à 10h



Pour tous renseignements, contactez Mme Burnier Michelle au 04-50-90-12-00 ou 06-13-29-58-73

TARIFS: 128 euros par an quel que soit le nombre de cours pratiqués. Possibilité de règlement en 3 fois.

Association des DONNEURS DE SANG du canton de Samoëns

Le sang bon an mal an

Dans l'Antiquité, le sang humain était considéré comme la « Rivière de Vie ». On imaginait qu'un sang jeune et frais pouvait redonner vigueur à un vieillard ou l'esprit à un fou. Il faut attendre l'année 1628 pour qu'un Britannique, un certain Williams Harvey, découvre le principe de la circulation sanguine. Dès lors, les expériences empiriques se multiplient avec notamment la transfusion de sang animal à l'homme. On imagine les résultats catastrophiques de telles interventions...

Au tout début du 20ème siècle, on découvre que le sang humain possède des caractéristiques bien différentes d'un individu à un autre. C'était là les prémices de la classification moderne des groupes AB, A, B et O. Les transfusions sanguines sont alors pratiquées en direct du bras du donneur au bras du receveur. Cette technique ouvre des perspectives importantes et débouche sur la nécessité de pouvoir conserver des produits sanguins afin de ne pas solliciter les donneurs dans l'urgence.

En mars 1949, dans une petite usine de Vincennes, une explosion blesse gravement 3 ouvriers qui sont soignés sur place avec du plasma liquide provenant du centre Saint-Antoine. Le maire sollicite alors ses administrés qui ne se déplaceront pas à Paris pour offrir leur sang mais se rendront dans leur mairie vincennoise où un centre temporaire de prélèvement est installé. La première collecte délocalisée était née.

De nos jours en France, un million de patients reçoivent chaque année des produits sanguins. Les besoins sont immenses : cancer, leucémie, maladies du rein et du foie, accidents, brûlures, accouchements difficiles, opérations, etc. L'allongement de l'espérance de vie et les progrès de la recherche médicale ont pour conséquence l'accroissement de ces thérapeutiques transfusionnelles. C'est dire s'il est indispensable de ne pas baisser les bras et de donner un petit coup de pouce pour promouvoir le don du sang autour de nous.

Président Fabrice Barbier : 06 81 53 08 11

Olivier LESTIEN

CALENDRIER 2011:

Samoëns:

Mercredi 2 mars

Mercredi 27 avril

Mercredi 27 juillet

Mercredi 17 août

Mercredi 30 décembre



Sixt:

Lundi 17 janvier

Lundi 11 avril

Lundi 18 juillet

Lundi 17 octobre

Verchaix:

Jeudi 26 mai

Morillon:

Jeudi 15 septembre



Association SOYOMBO

Quelques nouvelles de nos petits protégés de l'orphelinat de Dahrhan au nord de la Mongolie. Suite aux conditions climatiques extrêmes de l'hiver 2010, certains éleveurs ayant perdu la totalité de leurs troupeaux, ce sont résolus à confier leurs enfants à l'orphelinat (21 nouveaux pensionnaires sont arrivés).

Peut-être sont-ils mieux là que livrés à eux-mêmes dans les rues et les égouts d'Ulaan Baatar? Quant au puits creusé en mai 2009, il est équipé depuis ce printemps d'une pompe électrique (l'électricité est arrivée jusqu'à l'orphelinat, l'été 2009). Nous avons pu également sécuriser et protéger le puits par un abris. Coût de cette opération: 2400 €.

Nous remercions tous les bénévoles et les participants au repas Russe de l'automne passé qui ont permis que cette opération se réalise



La présidente: Babette Rouge

Association des parents d'élèves de l'école « les p'tits lhottis »

Créée en 1998, l'association organise plusieurs manifestations durant l'année scolaire avec une vente de gâteaux à l'occasion de la bourse aux skis de Verchaix, la tenue d'un stand lors du marché de Noël (bar, petite restauration, crêpes, gâteaux) et du repas dansant au mois de Mars. Ces rendez-vous permettent de participer au financement d'activités scolaires et sportives, de sorties et à l'achat de matériel pédagogique.

Pour l'année scolaire 2009-2010, cette aide se monte à 120 € par enfant avec entre autre:

- la classe de découverte de 10 jours à Arcachon pour les classes de CE2-CM1-CM2
- les modules de la structure de gym pour les maternelles
- l'abonnement internet
- la participation aux sorties, spectacles et au cycle natation

Il nous tenait à cœur, également, de participer au cadeau de départ à la retraite de Josette Molliex.

Nous remercions les parents, les bénévoles, les artisans et les habitants de Verchaix pour leurs efforts. Sans oublier le soutien précieux de la Mairie et de l'Office du Tourisme et de l'école.



Comme vous le voyez, l'association apporte un complément essentiel à l'épanouissement de nos enfants. Alors n'hésitez pas à vous investir en proposant des idées, des envies, ou simplement votre aide quelle qu'elle soit!

Merci pour les jeunes lhottis.

Contact: 04-50-90-66-92

Rendez-vous pour le repas dansant au printemps.



verchaix-environnement.fr

Dans le dernier bulletin de Verchaix, nous avons annoncé la décision de notre Association de créer un site Internet : il existe effectivement depuis le 1er août dernier et, à fin octobre, avait déjà reçu plus de 2900 visites ! **Si, à votre tour, vous allez le visiter vous serez accueilli par la belle photo que vous pouvez voir ci-dessus.**

Mais un site, pour quoi faire ?

Il est clair pour tous que nous vivons maintenant dans un monde où l'environnement, le développement durable, la qualité de la vie sont devenus, de plus en plus, des enjeux majeurs, que ce soit au niveau d'une commune, d'un état ou de notre planète. Il est malheureusement également évident qu'actuellement de trop nombreuses décisions se prennent, avec des conséquences importantes à moyen terme, sans qu'elles soient connues, **ou comprises, de ceux qui vont en vivre la mise en œuvre. Que peut-on donc faire pour mieux cerner une multiplication d'intervenants et de sujets liés à l'environnement ?** L'existence de ce site Internet est une réponse à cette question.

L'esprit de notre démarche est, en effet, d'être un relais (fonctionnant dans les deux sens) entre tous ceux qui vivent dans notre commune, dans notre vallée, et les administrations et collectivités qui ont justement la lourde responsabilité de concevoir notre environnement et notre cadre de vie. Notre charte évoque ainsi l'engagement de nos membres : agir « afin de permettre au plus grand nombre d'acquiescer une meilleure compréhension de ces questions ». Pour comprendre une situation il faut déjà disposer des bonnes informations. C'est là où le bât blesse sérieusement dans beaucoup de domaines en France et, en particulier, dans celui de l'environnement. Notre but : permettre donc au plus grand nombre d'accéder facilement à une information compréhensible.

Une information consultable sur un dossier papier dans le bureau d'un représentant de **l'administration publique ... n'est pas d'accès facile. Si cette information, en plus, est truffée de sigles connus seulement des experts ... elle n'est pas d'une compréhension facile.** Une information, que l'on sait exister sur Internet mais sans avoir l'adresse précise du site **où on peut la trouver ... n'est pas non plus d'accès facile.**

Le site « verchaix-environnement.fr » met à votre disposition des informations que vous ne trouverez « facilement » nulle part ailleurs (**CR du Comité de pilotage de Natura 2000, CR des réunions de présentation des premiers éléments du PLU de Verchaix**), avec, si nécessaire, un lexique explicatif, ainsi que des liens directs vers des sites régionaux ou nationaux si vous souhaitez approfondir une question.

Vous y trouverez également de magnifiques photos de la vallée du Haut-Giffre et même des jeux pour les esprits curieux. À consulter sans modération chez vous, chez un voisin ou, éventuellement, à l'Office du tourisme.

A bientôt sur « verchaix-environnement.fr » !

APEC, Association loi de 1901,

agrée pour la protection de l'environnement, BP 1, 74440 Verchaix



Amicale des Anciens Combattants de Verchaix:
Julien Rouge Les Hottes Ouest 74440 Verchaix

Association "Guid2roues" : **Le Maroc à moto**
Jean-Philippe CHAMPENDAL Les Retuets 74440 Verchaix
www.guid2roues.com



Association "Les AGI T" :
Lucile DEFFAUGT Les Hottes Est 74440 Verchaix

A.C.C.A. de Verchaix et Amicale des Jeunes:
Yvon Denambride Les Hottes Ouest 74440 Verchaix



Association des professionnels de l'eau vive du Haut Giffre:
Gaël Bertolini 282 rue des Tovets 74490 St Jeoire

Equigiffre:
Babette Rouge rue des écureuils 74440 Verchaix



Kulturetrial:
Serge Henrioud Les Hottes 74440 Verchaix

Passion'ailes:
Dominique Osche Le Bouchet 74440 Verchaix



Vielle Nouvelle Musique:
Françoise Couvez La Verne 74440 Verchaix

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION



Le recensement des habitants de Verchaix se déroulera du 20 janvier au 19 février 2011.

A QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Il permet d'actualiser les chiffres de la population de la commune, de fournir des données statistiques détaillées sur les individus et les logements.

VOTRE REponse EST IMPORTANTE

Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui seront fournis par l'agent recenseur. Participer au recensement est une action civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

LE RECENSEMENT RESPECTE-T-IL LA VIE PRIVEE DE CHACUN ?

Vos réponses respectent les procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) et sont confidentielles.

Seul l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) est habilité à exploiter les questionnaires. Toutes les statistiques produites sont anonymes et vos réponses ne seront en aucun cas diffusées à un autre organisme et ne pourront donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

COMMENT L'ENQUETE EST-ELLE REALISEE ?

Durant cette période, vous recevrez la visite d'un agent recenseur qui vous remettra les questionnaires à compléter. Il pourra vous aider à les remplir et il les récupérera lorsqu'ils seront remplis. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte tricolore signée par le Maire. Je vous remercie de lui réserver un bon accueil.

Merci de votre participation.

Le Maire, Gérald Rouillet

Bulletin Municipal annuel d'information Verchaix n°17 Année 2011

Directeur de la publication: Gérald Rouillet

Conception-Réalisation: commission communication

Impression: Lumen Studio Verchaix

Photos: Mairie de Verchaix - Associations locales - M-Jeanne Deffaugt

Dépôt légal: décembre 2010